

école élémentaire

La Roue B

50 avenue Gabriel Péri
92260 Fontenay-aux-Roses
Tél. : 01 41 87 03 90

Conseil d'école du conseil d'école du 30/06/2020

Le conseil d'école se déroule en visioconférence

Directrice : Anne SCARPA,

Enseignants : Emmanuelle PERRIN, Corinne SUATTON, Adeline GIBERGUES, Julie LANDREAU, Mostafa TANAJMOU et Jean-Claude DELOFFRE, Julie PAVILLON

Directeur et coordinateur du centre de loisirs : Abid KADI

Parents représentants pour FMFAR : Sandrine ROCH, secrétaire de séance

Parent représentant pour FARENTS : Sophie SILVA CANILAR

Parents représentants pour FCPE : Si Mohammed SEKIATI, Vincent COSTA et Marc REBILLAT

Mairie : Dominique LAFON

1. Points « Ecole »

Dispositif d'accueil des élèves dans le cadre du Protocole Sanitaire

A compter du 17 mars 2020 les écoles ont été fermées pour ne rouvrir progressivement que le 14 mai 2020.

Durant toute cette période les enseignants ont dû exercer et mettre en place la continuité pédagogique.

A l'école de la Roue B, chaque enseignant, à sa manière et en fonction de sa maîtrise personnelle de ses propres outils s'est approprié avec tout son cœur, la continuité pédagogique.

Le site internet a été enrichi pour permettre aux familles d'accéder plus facilement à l'ensemble des propositions existantes.

Certains ont opté pour la classe virtuelle, d'autres non.

Tout au long de cette période, les enseignants ont tenté, quotidiennement, de toucher toutes les familles.

Ils ont mis en route l'ensemble de leurs réseaux pour éviter de laisser des élèves sur le chemin et ils n'ont eu de cesse de vérifier que le contact était opérant :

- Ils ont téléphoné lorsque le lien était fragile, envoyé des émissaires (ASAP, enseignant du RASED) auprès des familles si difficiles à joindre.
- Ils ont posté, à de nombreuses familles l'entièreté des travaux, lorsque le lien ne pouvait se faire autrement :
 - o Ils ont tout d'abord posté les travaux via la boîte aux lettres, puis via la Poste. Et enfin lorsque le ministère a proposé un service postal gratuit ils se sont aussitôt inscrits pour pouvoir en bénéficier. Ils ont posté les travaux à 13 familles jusqu'au 22/06.

Lorsque la réouverture progressive des écoles a été annoncée pour le 14 mai, ils se sont retrouvés pour préparer l'accueil des élèves.

Malheureusement, une importante partie des enseignants ne pouvait pour des raisons variées, revenir à l'école : certains étaient en arrêt maladie, d'autres considérés « à risque », enfin d'autres n'avaient pas, ou peu de solution de garde pour leurs enfants.

C'est donc une équipe réduite qui était présente lors de la réouverture des établissements le 14 mai.

De plus, la mise en place du protocole sanitaire a contraint l'emploi du temps.

Les mesures de distanciation et l'application tout au long de la journée des gestes barrières a bouleversé l'emploi du temps des élèves.

Lors de cette reprise, les enseignants de l'école se sont personnellement engagés dans les travaux de marquage puisque ce sont eux qui ont marqué les limites de distanciation dans tous les couloirs de l'école et les encoches peintes sur le sol de la cour.

Seuls les CP, CM2 et élèves prioritaires ont été acceptés dans les écoles du 14 au 25 mai. A partir du 25 mai les élèves de tous les niveaux pouvaient être accueillis en théorie, à condition de ne pas dépasser le seuil des 15 élèves par groupe.

Dans ces conditions les enseignants n'ont pu accueillir que 4 groupes les lundis et mardis et 5 les jeudis et vendredis (environ 24% des élèves sur la semaine (12 + 12)).

A partir du 22 juin, le protocole sanitaire s'est allégé et les mesures de distanciation ont été quasiment supprimées (à l'appréciation des enseignants). Les enseignants absents pour garde d'enfants sont de fait revenus à l'école. Seuls les enseignants obligés par un certificat médical n'ont pas repris leur service (1,5/9).

Dans ces conditions, ils accueillent 9 groupes (5 + 4) les lundis et mardis et 8 (4 + 4) les jeudis et vendredis : les horaires sont partagés en 2 (2 horaires d'entrée, de cantine, de sortie et d'étude qui correspondent aux 5 groupes de grands (CE2 CM1 et CM2) et aux 4 groupes de petits (CP et CE1).

Toutefois, le non brassage des groupes et les multiples passages aux toilettes (lavage des mains) contraint encore beaucoup l'organisation de l'école.

78 % en moyenne des élèves de la Roue B sont revenus au cours de cette dernière semaine (M. Lafon indique une moyenne de 85% sur toutes les écoles de Fontenay-aux-Roses). De nombreuses familles ont fait part aux enseignants de leur inquiétude face aux sanctions éventuelles en cas d'absence.

C'est donc bien 3 rentrées qu'il a fallu préparer recommençant à chaque fois la nomenclature des groupes, les lieux d'accueil, les contraintes, et les horaires.

ASAP : Les bénévoles de l'Accompagnement Scolaire aux Paradis nous ont également apporté leur aide durant cette période, en particulier en direction des élèves les plus fragiles.

Rentrée scolaire 2020-2021

Un seul changement de personnel en perspective : le départ de Mme Scarpa qui prend la direction de l'école du Parc à la rentrée de septembre. Mme Scarpa a demandé sa mutation à l'école du Parc où la fonction de direction bénéficie d'une décharge complète.

Mme Scarpa avoue partir de la Roue B à regret, elle a beaucoup aimé y travailler avec les enseignants mais également les parents élus ; elle les a vivement remercié pour avoir contribué à faire de son passage dans cette école une période heureuse, elle a également souhaité souligner le professionnalisme et l'implication des enseignants de l'école, qualités qui ne sont pas démenties pendant la période de la crise sanitaire.

L'ensemble des enseignants de la Roue B, des parents d'élèves ainsi que M. Lafon ont tenu à remercier chaleureusement Mme Scarpa pour tout son travail à l'école de la Roue B, son implication exceptionnelle et sa bienveillance envers les élèves et les familles.

- Effectifs prévisionnels 2020-2021 :

L'effectif prévisionnel pour l'année 2020-2021 estimé à ce jour est d'élèves répartis comme suit : Soit un total prévisionnel d'élèves pour 9 classes de 239 élèves, 26.77 de moyenne par classe pour l'école. Ces chiffres sont susceptibles d'être modifiés.

La structure des classes sera la suivante :

	Nb élèves	Nb élèves- double niveau	Nb élèves total/niveau
CP A	23		47 CP
CP B	24		
CE1 A	24		49 CE1
CE1 B	25		
CE 2 A	28		48 CE2
CE2-CM1	25	20 + 5	
CM1-CM2A	30	17 + 13	50 CM1
CM1-CM2B	30	15 + 15	
CM1-CM2C	30	13 + 17	45 CM2
TOTAL	239		

- Calendrier scolaire 2020-2021

Vacances			
	Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Reprise des cours : Lundi 31 août 2020		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : mardi 01 septembre 2020		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 17 octobre 2020 Reprise des cours : lundi 2 novembre 2020		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 19 décembre 2020 Reprise des cours : lundi 04 janvier 2021		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 06 février 2021 Reprise des cours : lundi 22 février 2021	Fin des cours : samedi 20 février 2021 Reprise des cours : lundi 8 mars 2021	Fin des cours : samedi 13 février 2021 Reprise des cours : lundi 01 mars 2021
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 10 avril 2021 Reprise des cours : lundi 26 avril 2021	Fin des cours : samedi 24 avril 2021 Reprise des cours : lundi 10 mai 2021	Fin des cours : samedi 17 avril 2021 Reprise des cours : lundi 03 mai 2021
Vacances d'été	Fin des cours : lundi 05 juillet 2021		

Informations complémentaires :

- Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.
- **Pour l'année 202-2021**, les classes vaqueront hors vacances scolaires, les jours suivants : **le lundi 05 avril, le jeudi 13 et le vendredi 14 mai, le lundi 24 mai**

2. Points "Mairie"

Pause méridienne

Intervention d'Abid KADI

Réorganisation du réfectoire et formation des animateurs aux gestes barrière : la capacité de la restauration est passée à 25 ou 30% de la capacité normale. Repas réaménagé avec 4 éléments au lieu de 5 pour que le service aille plus vite.

M. Lafon exprime le fait que ce qui a été fait est un véritable exploit : que ce soit les personnels municipaux (Nora et Sylvie) ou de l'EN.

Les élèves de la Roue A mangent dans le petit réfectoire, ceux de la Roue B dans le grand réfectoire.

Chaque animateur est en charge de son groupe du début à la fin de la pause méridienne pour éviter le brassage des groupes. Adaptation des horaires également certains allaient manger à 12h, d'autres 12h15 par exemple.

Les enfants étaient contents de reprendre et bien informés des gestes barrière. Travail d'encadrement des enfants facilité.

Travaux

M. Lafon indique que les classes de CP seront équipées à la Toussaint de tableaux numériques.

3. Questions diverses

Livret Scolaire Unique (LSU)

Les enseignants ont opté pour une formule commune, car il n'était pas possible de compléter les items relatifs aux évaluations.

« La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, a impliqué la fermeture des écoles, depuis le lundi 16 mars 2020. Une continuité pédagogique a été mise en place pour maintenir un contact régulier entre les élèves et les enseignants de l'école à compter de cette date. Malgré nos efforts, cette continuité n'a pu être assurée de manière égalitaire. Les moyens répartis au sein des familles étant très hétérogènes. Néanmoins, nous avons pu compter sur l'investissement de l'ensemble des enseignants pour tenter de pallier ces inégalités.

A partir du 11 mai un processus progressif de déconfinement scolaire tenant compte des impératifs sanitaires mais aussi sociaux a été engagé. Toutefois, l'application d'un Protocole sanitaire indispensable à ce processus, n'a pas permis un retour homogène des élèves à l'école.

Dans ces conditions, l'évaluation des élèves au cours de ce second semestre n'a pu se faire dans les conditions habituelles. »

ET en CM2 pour les évaluations des compétences numériques

« La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, a impliqué la fermeture des écoles, depuis le lundi 16 mars 2020. A partir du 11 mai un processus progressif de déconfinement scolaire a été engagé. Toutefois, l'application d'un Protocole sanitaire indispensable à ce processus, n'a pas permis un retour homogène des élèves à l'école. Dans ces conditions, les différentes sessions habituellement proposées aux élèves de CM2 concernant l'outil informatique et le permis internet n'ont pu être présentés et les compétences numériques, évaluées. »

Campagne Affelnet

43 dossiers dont 8 demandes de dérogations (7 Marie Curie et 1 Evariste Galois), 2 CHAM, 6 BILANGUE (3 + 3) ET 1 dossier hors secteur. En 2018-2019 : 38 dossiers, 15 demandes de dérogations (11 Marie Curie + 3 Evariste Galois + 1 Lakanal + 2 bilangue IT + 2 bilangues ALL)

Aucune demande de dérogation n'a été acceptée sauf une pour raison de handicap.

ELCO

Le dispositif ELCO qui devient EILE (Enseignement Internationaux de langue Etrangères): Dans son discours sur le "séparatisme islamiste", Emmanuel Macron a annoncé la suppression des Elco (enseignements de langue et de culture d'origine), critiqués de longue date. Ils seront remplacés à la rentrée 2020 par un dispositif mis en place dès 2016, les EILE (enseignements internationaux de langues étrangères), qui mettra notamment fin à la nomination et à la rémunération des enseignants par des Etats étrangers. Les enseignements de langue et de culture d'origine (Elco) ont évolué à la rentrée 2016 vers un dispositif inspiré des sections internationales existant dans le premier degré. Actuellement un accord est signé pour la langue arabe uniquement entre la Tunisie et la France et avec le Portugal pour la langue portugaise. Les autres accords sont en cours.

Coopérative

BILAN simplifié au 31 août 2020

ACTIF			PASSIF		
51200000	Comptes bancaires	6536,36 €	11000000	Report à-nouveau	8016,78 €
		+			
51400000	Chèques postaux	0,00 €			+
		+			
53000000	Caisse en espèces	0,00 €	120	Excédent (+)	0,00 €
		+		OU	-
5...	Autres comptes	0,00 €	129	Déficit (-)	1480,42 €
		=			=
	Total de l'actif (5)	6536,36 €	<--- = --->	Total du passif (6)	6536,36 €

(1) Il y a Excédent si Produits > Charges

(3) Charges + Produits éventuel

(2) Il y a Déficit si Charges > Produits

(3) Produits + Déficit éventuel

(5) & (6) doivent être égaux

Photo de groupe des classes confinées avec un bénéfice de 151 €. Pas de déficit avec peu de dépenses.

Livres de prix - Mairie

Du fait de la crise Covid-19, la mairie n'a pas pu organiser, comme chaque année, la remise des livres de prix aux élèves de CM2.

Néanmoins, ils ont tout de même décidé d'offrir un livre, qui a été choisi sur proposition de la librairie de Fontenay, le roman « Une expédition fantastique - AURORA ». Ces livres nous parviendront mercredi 1 juillet 2020, avec le mot du Maire en page de garde. Ils seront distribués aux élèves avant le départ en vacances.

Tous les écoliers de CM2 quittent l'école primaire avec un livre à lire durant leurs vacances d'été 2020.

Opération « Un livre pour les vacances » - édition 2020 de l'Education Nationale

Lancée en 2017, l'opération « Un livre pour les vacances » a pour objectif d'encourager la lecture personnelle des élèves de CM2. Un recueil de fables de La Fontaine, illustré cette année par Emmanuel Guibert, leur a été remis avant les vacances d'été.

Date de la commission préélectorale : JEUDI 03/09/2020 à 18h.

Fin de la réunion à 20h
Secrétaire de séance : FMFAR